

PREVENTION DES PERTES DE GRANULES DE PLASTIQUES INDUSTRIELS (GPI) DANS L'ENVIRONNEMENT

Questionnaire d'audit basé sur les exigences du décret n° 2041-461 du 16 avril 2021

CERTI F 2109.3 - juin 2025

Entreprise audité :
Site de :

FYM Plastiques

St Saturnin

Date :
Auditeur :
N° affaire :
Durée de l'audit :
Audit sur site :

19/03/2026

C.HOLLAND

10177

2h en plus ISO14001

St Saturnin

Activités du site :

Production de GPI

Manipulation de GPI

Transport de GPI

Stockage, logistique

Recyclage

Aires de lavage de citernes

☐

☒

☐

☒

☐

☐

cochez les cases correspondantes

Contexte de l'organisme :

FYM PROFILES PLASTIQUES est spécialisé dans l'extrusion de thermoplastiques. C'est une entreprise familiale. Fonctionnement en Équipe en 3x8 et a un effectif de 10 personnes. L'entreprise réalise la conception et le développement de ces outils dont l'usinage est sous-traité. La Politique de l'entreprise est sur 3 axes - assurer la pérennité de l'entreprise / l'expertise technique/ prévenir les risques en santé sécurité et en environnement.

Site certifié / ISO 9001 / ISO 14001/BRC/...ou autre :

ISO9001 et ISO14001

Taille des granulés plastiques présents sur le site :

4 à 5mm

CONFORMITE	Commentaires (constats, documents analysés, lieux/zones audités...)	Actions correctives proposées par le client	Délai de mise en œuvre	Avis de l'auditeur sur les actions correctives proposées	NC Levée
------------	---	---	------------------------	--	----------

1 - EQUIPEMENTS							
1.1.	Le site est doté d'équipements prévenant le rejet canalisé des granulés de plastiques industriels dans l'environnement : dispositifs de confinement et de récupération.	Conforme	Le site dispose de récupération des granulés dans l'usine (bennes) Les dispositifs de nettoyage sont en place.				
1.2	Les équipements et dispositifs en place sont adaptés aux dimensions des granulés susceptibles d'être présents sur le site.	Conforme	Les granulés sont balayés ou aspirés et vidés dans la benne déchet de récupération. Les déchets sont traités pas un prestataire agréé externe. Les bennes de récupération granulés pourraient être spécifiques (valorisation).				
2- PROCEDURES							
2.1	Des procédures de prévention de la dispersion des granulés sont gérées et communiquées.	Conforme	Des consignes ont été affichées dans les zones à risque. Ces consignes sont spécifiques aux risques. Consigne Zone déchargement de granulé, Zone magasin matière, Zone préparation matière et zone broyeur.				
2.2	Les procédures sont adaptées aux dimensions des granulés de plastiques industriels présents sur le site	Conforme	OK				
2.3	Les zones où des granulés de plastiques industriels sont susceptibles d'être rejetés ou répandus accidentellement dans l'environnement sont identifiées.	Conforme	Zone de changement / déchargement extérieur identifiée. Affichage en place.				
2.4	Les emballages utilisés pour le stockage et le transport des granulés de plastiques industriels sont conçus et manipulés de sorte à minimiser le risque de dissémination dans l'environnement.	Conforme	Oui, livraison de matière en sac sur palette ou big bag. Renfort cartonné à réception. Film d'emballage plus épais.				
2.5	Ces emballages sont vérifiés périodiquement.	Conforme	Vérifié lors de la réception marchandise et vérifié visuellement dans le stockage.				
2.6	Les granulés plastiques industriels répandus accidentellement sur le site sont ramassés et confinés.	Conforme	Les bacs déchet de récupération sont en place pour récupérer les granulés.				
2.7	Les bassins de rétention situés en amont des équipements de confinement et de récupération des granulés sont nettoyés régulièrement.	Conforme	Pas de bassin				
2.8	Les abords du site placés sous le contrôle de l'exploitant sont nettoyés régulièrement.	Conforme	Site propre lors de l'audit, bien entretenu. Point également vérifié pendant l'audit interne.				
2.9	Le bon état de fonctionnement des équipements et dispositifs de confinement et de récupération est vérifié régulièrement (maintenance, contrôle périodique)	Conforme	Équipement de nettoyage en bon état. Plaque d'obturation de la grille d'eau pluviale en bon état et vérifiée lors de l'audit.				
3- FORMATION, SENSIBILISATION							
3.1	Le personnel et les tiers intervenant sur le site sont formés et sensibilisés (affichage, procédures, plan de prévention...)	Conforme	Un livret d'information est en place et a été communiqué à l'ensemble du personnel. Un élargement des sensibilisations l'atteste. Un affichage est en place dans chaque zone à risque.				
4 - CONTRÔLE INTERNE							
4.1	Des contrôles internes semestriels du respect des procédures sont menés.	Conforme	Vu le rapport de contrôle semestriel (GPI) du 28/11/25. Des photos sont dans le rapport pour appuyer les commentaires.Les photos avant et après action corrective illustrent la résolution du PB.				

Conclusions de l'audit :
Bonne gestion des granulés plastiques, la propreté du site le démontre. Les procédures et moyens opérationnels sont en place.

AVIS

FAVORABLE

NON-FAVORABLE

supprimer la mention inutile

L'exploitant met à disposition du public sur son site internet une synthèse du/des rapport(s) d'audit, en retirant les informations relevant d'un secret protégé par la loi.

